



DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lancement officiel du projet de traçabilité des matières résiduelles d'origine domestique (MROD) automne 2005

Boisbriand, le 12 octobre 2005 – La MRC de Thérèse-De Blainville est fière d'annoncer qu'elle innove, tant au Québec, au Canada que dans le monde, en mettant sur pied une plateforme électronique en ligne de traçabilité des matières résiduelles d'origine domestique (MROD) en vue de réduire le volume des MROD qui sont acheminés vers les sites d'enfouissement tout en se dotant d'un outil lui permettant d'assurer le contrôle des objectifs. C'est donc dire que Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse auront entre autre, à la disposition de leurs citoyens et citoyennes, de l'information en ligne sur leur performance citoyenne de gestion des MROD.

Par cette conférence de presse, la MRC désire tout d'abord procéder au lancement officiel de son projet de traçabilité des matières résiduelles d'origine domestique. La MRC tient à remercier, pour leur contribution financière de 373 516 \$, la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et Recyc-Québec et également, le promoteur de ce projet : Gedden et son partenaire technologique Absolunet. La gestion de ce projet sera assurée par l'OSBL: Corporation de Conservation et de la Mise en valeur Du Patrimoine Environnemental de Rosemère Inc. (CCMVPER).

Le projet implique, pour les municipalités et les intervenants terrains qui y sont associés, de mettre en place un guichet électronique de saisie des informations appelé plateforme MET-R-I-S. Ainsi, le promoteur Gedden assurera la création et l'ouverture d'un compte individuel et personnalisé, sur la plateforme MET-R-I-S, pour chacun des intervenants impliqués dans la gestion des matières résiduelles d'origine domestique (MROD) - centres de transfert, de récupération, de recyclage et d'élimination, et ce, dans les villes et MRC participantes au projet. Le projet s'étendra sur une période de 18 mois, incluant le développement de la plateforme.

La traçabilité des matières résiduelles impliquant la collecte des quantités récupérées, recyclées, traitées et disposées constitue un pré requis incontournable puisqu'elle favoriserait la mesure terrain et l'atteinte des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. De plus, l'utilisation d'un médium électronique demeure le véhicule le plus performant pour ce faire.

L'immense avantage de la plateforme technologique appelée MET-R-I-S est de procurer aux municipalités des informations en provenance de tous leurs intervenants terrains, estimés à une quarantaine, avec un même dénominateur commun quant à la nature et au type d'informations recueillies; le tout sous un seul et même format électronique. Cette approche donne un gain de productivité immense aux municipalités, et augmente l'efficacité et la précision des résultats servant aux contrôles requis à leur Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR).

On retrouve en autres comme avantages l'accès à une information centralisée pour les municipalités en regard à la gestion des matières résiduelles d'origine domestique - permettant :

1. De mesurer leur performance, grâce au tableau de bord offert par MET-R-I-S, quant à la gestion des MROD ;
2. D'orienter leurs efforts en vue de l'atteinte de leur objectifs de leur Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) ;
3. D'informer en ligne leurs concitoyens sur les résultats, permettant ainsi d'accroître leur participation. Participation qui est essentielle et incontournable quant à l'atteinte des objectifs municipaux ;
4. De déployer entre les intervenants, les municipalités et les citoyens, à l'aide d'une application accessible par Internet, un mode de communication électronique structurant pour l'ensemble du milieu de la MRC.

Pour toute information sur le projet, communiquez avec M. Jean Bouchard de la MRC, M. François Goedike de Gedden et M. Normand Chartrand du CCMVPER en composant l'un des numéros suivants :

MRC : M. Jean Bouchard	(450) 450-430-0649
Gedden : M. François Goedike	(514) 990-2124 poste 2
CCMVPER : M. Normand Chartrand	(450) 621-3500

– 30 –

Source : Jean Bouchard, secrétaire-trésorier
MRC de Thérèse-De Blainville
450-430-0649